

Sur le tour du canton de Bâle-Campagne à pied, la magie du début ne s'est jamais démentie

Autor(en): **Reimann, Patrick**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Cadastre : revue spécialisée consacrée au cadastre suisse**

Band (Jahr): - **(2023)**

Heft 42

PDF erstellt am: **23.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1044717>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Sur le tour du canton de Bâle-Campagne à pied, la magie du début ne s'est jamais démentie

Cette série d'articles consacrés à l'inspection pédestre de la limite du canton de Bâle-Campagne a commencé sous l'égide de l'article 22 de l'ordonnance sur les géomètres¹, selon lequel les ingénieurs géomètres s'engagent à rechercher la vérité et à exercer leurs activités dans les règles de l'art, avec soin et diligence.

Ces principes ont guidé nos pas tout au long de notre «randonnée de recherche».

Le procès-verbal a été clos à l'issue de 27 jours de marche le long des 232 kilomètres de la frontière cantonale, puis adopté. Voilà une première vérité.

Pour ce qui est du soin (ou de la conscience professionnelle), nous nous sommes attachés à suivre la limite cantonale au plus près, alors qu'aucun chemin ne la longeait sur une bonne partie du tracé (sur 130 kilomètres en tout). C'est ainsi que mon frère – instigateur du projet et fidèle compagnon de route – et moi avons traversé des sous-bois denses et gravi ou descendu bien des versants pentus, le dénivelé cumulé dépassant 12 000 mètres! En matière de soin toujours, nous avons passé au peigne fin une bande de 10 mètres de large, à la recherche de tous les signes de démarcation mis en place depuis les débuts de l'ère moderne. Ce qui avait commencé comme une randonnée s'est mué en un projet de recherche: nous avons trouvé, photographié et consigné sur procès-verbal 1233 bornes de limite nationale et cantonale, débusquant au passage quelques énigmes et curiosités. Et nous les avons prises à cœur, ces énigmes, au point d'effectuer des recherches dans les archives et de parvenir à résoudre certaines d'entre elles.

Peu d'écarts dus à des facteurs extérieurs

Notre périple a démarré le 1^{er} mai 2020 à Schönenbuch, le long de la frontière avec la France, pour s'achever le 15 juillet 2023, au terme de l'étape finale entre Augst et Birsfelden, durant laquelle il nous a fallu déroger à notre

principe consistant à «longer la limite cantonale et nationale». Aux termes du traité international conclu avec le Grand-duché de Bade en 1827 et toujours en vigueur aujourd'hui, la frontière suit en effet le talweg. Il ne s'agit pas ici du chemin de randonnée menant à Birsfelden en aval, sur la rive gauche du Rhin, mais de la ligne de plus grande profondeur dans le lit du fleuve, celle que suivrait un bateau s'il était livré au courant au pied des chutes à Schaffhouse, au milieu du Rhin.

Une autre entorse a été commise dans le Jura, au niveau des bandes rocheuses. Nous ne les avons pas escaladées ou descendues en rappel le long de la limite cantonale. La raison et la conscience de nos limites nous dictaient de nous en abstenir. Nous avons toutefois dégagé les sections couvertes de mûriers pour les traverser, mais surtout pour ne manquer aucune borne.

Particularités et curiosités

La date gravée sur la borne la plus ancienne est 1626 (figure 1a), de sorte qu'elle fêtera prochainement ses 400 ans d'existence!

Les deux bornes les plus récentes datent de 2010 et marquent la limite avec le canton du Jura. Elles en portent du reste le blason et cela constitua une première pour le canton du Jura depuis sa création en 1979 (figure 1b). Après la pose de la borne, un tel événement historique fut donc célébré dignement, à savoir verre à la main!

Figure 1:
a) la plus ancienne (1626)
b) les premières (JU)
c) l'erreur (Wahlen, a intégré BL en 1994)

© S. et P.Reimann pour toutes les photos



a)



b)



c)

¹ Ordonnance concernant les ingénieurs géomètres (ordonnance sur les géomètres, OGéom), RS 211.432.261

Une borne cantonale nous a enfin semblé bien singulière. Située à Wahlen, dans la vallée de Laufen, la date de 2004 y est inscrite, si bien que le blason de Berne y a été gravé dix ans (!) après que la vallée de Laufen soit passée du canton de Berne à celui de Bâle-Campagne, en 1994. C'est avec un hochement de tête et un sourire en coin que nous avons accueilli cette curiosité, certainement motivée par des raisons politiques. Dont acte.

Documents historiques et précisions de mesure remarquables

Si les plans historiques des Archives du canton de Berne se sont révélés précieux dans le contexte des énigmes de la vallée de Laufen, les Archives du canton de Bâle-Campagne nous ont donné accès aux plans de Georg Friedrich Meyer, datant du 17^e siècle.

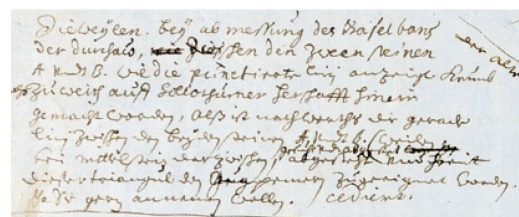
Les Archives du canton de Bâle-Campagne contiennent les informations suivantes concernant ces plans (traduites pour les besoins du présent article):

«En 1678, le Conseil de Bâle chargea le cartographe Georg Friedrich Meyer de réaliser le levé du territoire bâlois pour en dresser la carte. Entre 1678 et 1681, il parcourut donc toutes les localités des terres bâloises et consigna sur les croquis les plus divers établis à cette fin, les structures des villages et des champs alentours de même que les formes du paysage. Il mesura les limites (...) en indiquant la position précise des bornes et en la décrivant avec soin. Les informations ainsi recueillies sont consignées dans plusieurs carnets de croquis et sont parfois complétées par des notes, comme dans un journal de bord, d'explications sur les plans et de la comptabilité des dépenses consenties pour la nourriture, l'hébergement et les aides de terrain.»

Les plans ont non seulement été dressés avec soin, mais contiennent aussi des décisions qui s'appliquent toujours aujourd'hui. Le plan de Meyer n° 573 (figure 2) en constitue la parfaite illustration.

Les deux bornes qui existaient déjà à l'époque sont le «Waldstein» (n° 48 actuellement), en haut à gauche sur le plan (au nord) et le «Galgenstein» (n° 50 désormais) au centre, à droite (au sud). Les bornes ne sont pas visibles l'une de l'autre, parce qu'elles se trouvent en forêt et qu'une butte haute de 40 mètres s'élève entre elles. Georg Friedrich Meyer mesura donc la limite en passant par le chemin forestier qui contourne l'obstacle par l'ouest (figure 4a).

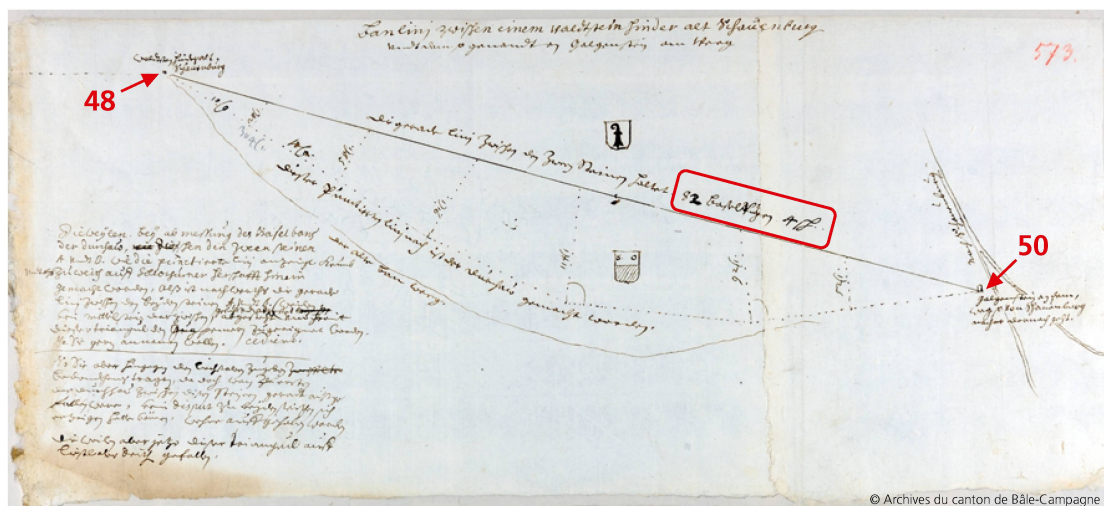
L'historienne Anna Reimann a pu déchiffrer l'écriture et le dialecte usuels en ce temps-là et a pu retranscrire le texte figurant en bas à gauche sur le plan (reproduit tel quel ici):

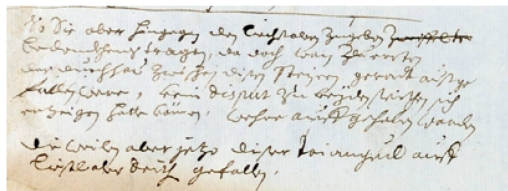


«Desweilen, bei Abmessung des Baslerbans Der Durchhang zwischen den zwei Steinen A und B wie die punktierte Linie anzeigt krumm Und weit auf die Solothurnische Herrschaft hinein Gemacht, als es nachwertige gerade Linie zwischen den beiden Steinen A und B (wie der Weg gebaut und aus Not) Es gibt kein Mittelstein dazwischen und deshalb Mit diesem v ("kleines Dreieck"; Anna Reimann) in Gruppen zugeeignet trianguliert Wie sie es so gerne annehmen wollen, cedirt ("so möge es dienen"; Anna Reimann).»

3a Extrait 1 – plan de Meyer n° 573

Figure 2: plan de Meyer n° 573, au-dessus du Schauenburg (Frenken-dorf, BL) et près de Gempen (SO)





So werden aber gegen den Liestaler zugegeben Bedenken tragen – wenn da doch zum Durchhang zwischen diesen Steinen gerade Ausgefallen wäre, hätte sich zu beiden Seiten Kein Disput hätte ergeben. Das wäre aufgehalten worden Damit aber wird diese Triangulation Auf Liestaler Seite gefallen.»

3b Extrait 2 – plan de Meyer n° 573

Reformulé en français d’aujourd’hui, on pourrait le résumer en ces termes: «Pour définir la limite du territoire bâlois, il faut recourir à une courbe qui pénètre loin en sol soleurois. Les Liestalois s’en émouvront sûrement, mais tireront aussi un bénéfice de cette triangulation.»

Et les Liestalois en sont toujours satisfaits! Anna Reimann nota la présence de nombres et d’unités de mesure le long de la ligne tracée sur le plan:

«82 Baselspäge 4 Sch.» (82 perches et 4 pieds)

Il s’agit ici de la «perche de Bâle» (*Basel Rute*), unité usuelle à l’époque valant 4,50 mètres, et du pied valant lui 32 centimètres. En combinant les deux, on obtient une distance entre les bornes de Galgenstein et de Waldstein de 370,28 mètres. Dans les données actuelles de la mensuration officielle, la même distance s’établit à 370,68 mètres.

Cet écart de seulement 40 centimètres est impressionnant, sachant qu’il y a 350 ans, les mesures s’effectuaient à travers bois, en terrain pentu et à l’aide de perches et de chaînes!

Le terme de «Galgen» doit enfin être compris ici à son sens propre (texte traduit pour les besoins du présent article): «Le nom local ‘Galgenstein’ rappelle le ‘Galgenkrieg’ – autrement dit la guerre des gibets – de 1531, lorsque Soleure installa un gibet à cet endroit, soulevant la colère des Bâlois. La ville (Bâle) ordonna donc à ses troupes à Liestal de détruire le gibet, ce qu’elles s’empressèrent de faire. Les bons offices de la Confédération permirent ensuite de parvenir à un compromis: le gibet fut remis en place pour disparaître définitivement en décembre 1532².»

150 ans plus tard, cette triste affaire hantait toujours les esprits, si bien que Georg Friedrich Meyer baptisa la borne actuelle n° 50 du nom de «Galgenstein».

Mot de la fin et perspective

Qui aurait pu penser que ce périple le long de la frontière nous conduirait à mener des recherches aussi minutieuses et enrichissantes? Diverses énigmes ont pu être résolues, de fortes présomptions pèsent sur d’autres, mais certaines conserveront leur secret à jamais. Une énigme résolue trouvera son épilogue avant la fin de l’année: l’inachevée³ cessera de l’être en 2023, comme quoi, il faut juste du temps pour les bonnes choses! La magie du début ne s’est jamais démentie et nous a accompagnés de bout en bout.

C’est ainsi que s’achève la série d’articles consacrés à l’inspection pédestre de la limite du canton de Bâle-Campagne, aux bornes recherchées lors de ces pérégrinations, aux énigmes résolues et aux curiosités exhumées – puisse-t-elle susciter des vocations – cedit! ⁴

Patrick Reimann, ing. géom. brev.
Amt für Geoinformation des Kanton Basel-Landschaft
patrick.reimann@bl.ch

Figure 4:
a) carte nationale 1067
b) n° 50 (Galgenstein)
c) n° 48 (Waldstein)
d) n° 49 (depuis 1825)



² Dr Markus Ramseier, Flurnamenheft Gemeinde Frenkendorf (*Les noms locaux de la commune de Frenkendorf*), 2001
³ «cadastre» n° 36 et 41
⁴ qu’il serve ainsi